



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

16/03/2026

AFFICHEE LE :

16/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 30

VOTANTS : 33

**DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS**

20 mars 2026

L’an deux mil vingt six, le 20 mars, à 18h30**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Bertrand HAVARD, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGUE, Alexia ATCHRIMI, Sami MAHMOUD, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Julie-Anne BIZET, Stéphane DUPONT, Laurence FILOCHE-GARNIER, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTS :

PROCURATIONS : Carole DELAUNE DAVID À Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Marine THOMAS À Bertrand HAVARD, André VROMET À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Madame Amélie BONNARD a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

ELECTION ET INSTALLATION DES ADJOINTS AU MAIREDELIBERATION N° **DELIB-2026-012**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Le Conseil municipal a fixé à 9 le nombre d'adjoints au Maire.

En application des articles L. 2122-4 à L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, l'élection des adjoints a lieu dans les conditions suivantes :

Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Par conséquent,

Vu les articles L. 2122-4 à L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal du 20 mars 2026 fixant le nombre des adjoints,
Vu les candidatures,
Vu les résultats du scrutin,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE PRENDRE ACTE** des résultats du scrutin : 27 suffrages exprimés en faveur de la liste suivante, 6 suffrages blancs ;
- **DE PROCLAMER**
 - **M. Guillaume LEDEBT, 1er Adjoint ;**
 - **Mme Emmanuelle LEPETIT, 2ème Adjointe ;**
 - **M. Xavier ONRAED, 3ème Adjoint ;**
 - **Mme Fanny ZUNDT-TAHON, 4ème Adjointe ;**
 - **M. Serge RICCI, 5ème Adjoint ;**
 - **Mme Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, 6ème Adjointe ;**
 - **M. Mickaël MARIE, 7ème Adjoint ;**
 - **Mme Bérengère DAUVIN, 8ème Adjointe ;**
 - **M. Kévin LEBRET, 9ème Adjoint.**

Adjoints au Maire de la Commune de Mondeville ;

- **DE LES DECLARER INSTALLES DANS LEURS FONCTIONS ;**
- **D'AUTORISER** la Maire à prendre tout acte se rapportant à la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le



ID : 014-211404371-20260320-DELIB_2026_012-DE

La Maire,
Hélène BURGAT

La secrétaire de séance,
Amélie BONNARD